

# PREMIÈRE PARTIE

## PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

### **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP/18/F/2025/2025** **Assurer le câblage réseau et acheter les matériels de câblage réseau pour le niveau 1 et 2 dans l'ancien building des finances**

Date de publication : 25/7/2025

Date d'ouverture : 13/8/2025

#### **Objet des offres**

1. Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, « L'Acheteur », invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les opérateurs économiques intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour assurer le câblage réseau et acheter les matériels de câblage réseau pour le niveau 1 et 2 dans l'ancien building des finances

#### **Financement du marché**

2. Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2025/2026.

#### **Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Ce marché est constitué d'un seul lot.

#### **Conditions de participation**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics révisé ne peuvent participer à l'appel d'offres.

#### **Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

7. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h30 au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, ancien building des finances Bureau 211. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics du Burundi (art. 127), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché.

Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français en version papier auprès du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, moyennant le paiement de cinquante mille (50 000) francs burundais sur le compte de transit des Recettes Non Fiscales N° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :



**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi.**

**Monsieur NGOMIRAKIZA Emmanuel**

**Personne Responsable des Marchés Publics**

**Tél. (257) 22 217846**

en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 13.

#### **Présentation de l'offre**

9. L'appel d'offres est en un seul lot, unique et indivisible.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **un million cinq cent mille de francs burundais**.
11. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
12. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessous :

**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi.**

**Tél. (257) 22 223514**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### **Validité des offres**

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### **Date limite de dépôt des offres**

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 13.8.2025 à 9 heures 30 minutes, heure locale**.
15. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

#### **Séance d'ouverture des offres**

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-après **le 13.8.2025** à 10 heure 00' dans la Salle de réunion du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, ancien Building des finances, 2ème étage N° 223. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des marchés publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres sera accompagné d'une liste de présence dûment signée par tous les soumissionnaires présents et le Représentant de la DNCMP.

#### **Critères de qualification**

17. Les exigences en matière de qualifications sont : la conformité de l'offre Technique et celle de l'offre la moins disante

**La Personne Responsable des Marchés Publics au Ministère de la  
Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi**

**Emmanuel NGOMIRAKIZA**



RE  
Ministère de la Fonction Publique,  
du Travail et de l'Emploi